

## QUEL AVENIR POUR LE PARC DU CHATEAU LAURENT ?



Dans le cadre d'un accompagnement réalisé par l'ANCT,  
la municipalité de SAINT NAZAIRE EN ROYANS vous invite

**le mercredi 3 avril 2024**

à l'étude du devenir de la friche ex-MGEN et du Château Laurent :

- à **18H** pour une visite du parc du Château Laurent et des infrastructures ex-MGEN, sur site au 255 avenue Léon Laurent
- à **19H** à la salle des fêtes au 2 rue des Mariniers, pour une présentation et une concertation publique autour des réutilisations possibles de ce tènement

Réponse souhaitée afin de calibrer l'évènement à l'adresse mail suivante : [secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr](mailto:secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr)

Rémi Saudax, Maire



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

